



Formateur SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - Formateur SST

Public Visé

Le Code du travail rend obligatoire la présence de membres du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour porter les premiers secours en cas d'urgence.

Objectif Visé

Disposer d'employés en nombre suffisant, capables d'intervenir immédiatement et efficacement, après tout accident. Cette formation permet au personnel de devenir acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Actualisation

➤ Actualisation : Tous les 24 mois.

Validation de la formation

➤ La formation donne lieu à la délivrance d'une carte SST

Durée

➤ 12h de face à face pédagogique

Contenu de la formation

➤ RISQUES SPÉCIFIQUES :

Reconnaître et prévenir les dangers liés aux risques professionnels.

PROTÉGER :

Porter secours nécessite de se protéger d'abord soi-même, et de sécuriser la zone vis à vis des autres personnes.

ALERTER :

Collecter les éléments importants de l'état de la victime et les retransmettre.

AGIR FACE À UNE DÉTRESSE ÉVIDENTE :

Une victime s'étouffe, une victime saigne abondamment.

AGIR FACE UNE VICTIME INCONSCIENTE :

Qui respire, qui ne respire plus (réanimation cardio-pulmonaire, défibrillateur automatisé externe).

AGIR FACE À UNE VICTIME QUI SE PLAINT :

Malaise, plaie, brûlure, douleur.

Méthode pédagogique

➤ Il s'agit d'une formation essentiellement pratique. L'évaluation est continue sur l'ensemble de la formation. Les gestes sont montrés en simulation de situation réelle puis entièrement expliqués dans les détails. Ils sont ensuite pratiqués par le groupe guidé pas à pas par le moniteur, afin d'en intégrer progressivement la technique. Chaque participant a l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur un cas concret.

Agenda

Date de début2	Date de fin	Horaire matin	Horaire après-midi	Adresse	Remarque
07-11-2017	17-11-2017	08:30 - 12:00	13:00 - 18:30	A DÉFINIR	